



LA MISSION VECUE PAR LA MISSION DE FRANCE

Une inquiétude missionnaire

« *Le Fils de l'homme, quand il viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre ?* » (Luc 18, 8). Cette inquiétude missionnaire ne cesse d'habiter les disciples-missionnaires de la Mission de France : prêtres, diacres, laïcs (hommes et femmes). Dans une société française autrefois chrétienne mais devenue non-chrétienne et même irréligieuse, qui se transforme, laissant au bord du chemin pauvres et migrants ; dans une culture où chacun doit trouver en soi le sens de l'existence et tisser par soi les liens sociaux ; avec une laïcité perturbée par l'installation durable de nouvelles traditions religieuses, la foi chrétienne a-t-elle un avenir ? Comment porter la question de Dieu et celle du salut en Jésus-Christ dans un monde où Dieu est peu entendu, peu attendu, et organisé sans Lui ? Atteinte dans son expression, ses rites, par le péché de l'Église aussi, la foi ne semble plus concerner la grande majorité de nos contemporains.

Pourtant, dès l'origine de l'aventure missionnaire, il y a cette confiance : « *Une nuit, le Seigneur dit à Paul dans une vision : 'Sois sans crainte, continue de parler, ne te tais pas. Je suis en effet avec toi et personne ne mettra la main sur toi pour te maltraiter car, dans cette ville, un peuple nombreux m'est destiné.'* » (Actes 18, 9-10)

La mission des prêtres en travail professionnel



Aller vers *ce peuple* quémander l'hospitalité, partager ses conditions de vie, ses combats et ses échecs, c'est ce qui a amené les prêtres à travailler professionnellement. Écouter d'abord ce que les gens ordinaires expriment, crient et chantent. Se laisser toucher par leurs recherches et leurs tâtonnements. Balbutier les mots de la foi. Rendre grâce et intercéder sans cesse. Voilà le chemin missionnaire que nous empruntons depuis plus de 70 ans.



Une recherche théologique

Cette responsabilité de la foi, qui est la grâce propre de la Mission de France, impose une recherche théologique : une théologie pratique, enracinée dans l'existence ordinaire, pour interpréter l'événement chrétien du salut afin qu'il puisse être exprimé dans le langage de la culture d'aujourd'hui, afin qu'il soit réellement inculturé, afin que le Christ Jésus puisse concerner la vie de chacun.

Cette recherche ne peut se faire sans l'écoute et la confrontation avec d'autres peuples et d'autres Églises qui s'engagent au service de l'humanité. C'est ainsi que depuis longtemps, quelques prêtres et laïcs vivent hors de France, aujourd'hui encore au Maghreb, en Guyane, au Cambodge et même en Chine.

Un retour de mission

Cette responsabilité impose aussi un retour de mission : rendre compte de ce que nous vivons et du pourquoi nous marchons. Exprimer ce que nous découvrons et prions.

Nous vivons un retour de mission d'abord en direction de celles et ceux avec qui nous lions nos existences. La Parole du salut leur est destinée, l'Esprit repose sur chacun, Dieu ne cesse de s'approcher d'eux.

Dans le même mouvement, nous adressons aussi un retour de mission aux évêques, premiers responsables de la mission, et qui sont à l'origine de la création du séminaire de la Mission de France puis de la Prélature.

Enfin nous adressons un retour de mission aux communautés chrétiennes dont nous sommes solidaires. Il faut reconnaître que nous sommes loin d'assumer au mieux ce travail. Il y a un travail de réflexion à mener et des pratiques à modifier pour que l'Église soit davantage synodale.

Une mission inculturée, diaconale et solidaire

Ce chemin nous oblige à nous lier à nos contemporains et de manière privilégiée à celles et ceux qui ne croient pas en Dieu ou croient autrement. Dans beaucoup d'endroits, nous sommes engagés dans un dialogue exigeant, en particulier avec des musulmans, mais aussi avec des chercheurs scientifiques à travers un réseau international (Réseau Blaise Pascal). D'autres lieux de réflexion existent, à la croisée des enjeux de société et de la question de Dieu : pour des personnels soignants, des enseignants... Ce chemin nous oblige aussi à nous lier aux exclus, dans la vie associative en particulier ; beaucoup sont solidaires de migrants. Il faut également mentionner l'accompagnement de personnes divorcées voire remariées.

Vers une prélature personnelle pour mieux associer des laïcs ?

L'aventure missionnaire de la Mission de France n'a pas la prétention d'assumer toutes les dimensions de la mission de l'Église. Elle se pense comme un signe modeste qui cherche à être authentiquement évangélique. Elle se vit dans le cadre canonique d'une prélature territoriale. Nous pensons aujourd'hui qu'il est pertinent de nous situer dans le cadre de la prélature personnelle voulue par le concile Vatican II.

La visée de la prélature personnelle correspond à ce que nous sommes réellement. Son cadre permet de mieux associer les fidèles laïcs, compagnons de route de longue date, à la responsabilité apostolique portée par le Prélat, son presbyterium et ses diacres. Comme prélature personnelle, la Mission de France veut être fidèle à la mission reçue, convaincue que l'Esprit la devance toujours au cœur du monde.



Histoire de la Mission de France

La Mission de France a une histoire originale, unique dans l'Église de France comme dans l'Église universelle. Dès les années 1930, l'Église en France prend conscience de la sécularisation de la société occidentale, de la déchristianisation des milieux ouvriers, de la désertification sacerdotale dans le monde rural en France. Le cardinal Suhard, archevêque de Paris, fait alors une proposition pour la mission *en* France : fonder la Mission de France (*consociato cleri saecularis*), pour abattre le « mur qui sépare l'Église de la masse, pour rendre au Christ les foules qui l'ont perdu ».

Le **24 juillet 1941**, l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques propose de créer un Séminaire. Le Séminaire lui-même est créé le **5 octobre 1942** à Lisieux. Le contexte est celui de l'Action catholique et de l'engagement des laïcs dans la mission. C'est l'époque de Témoignage Chrétien, de Frère Roger de Taizé, de l'Abbé Godin... etc. Les prêtres devront être des hommes de **la mission par le dialogue**. De jeunes « *apôtres* » se mettent au service du monde rural et du milieu ouvrier. La Mission de France veut porter l'Évangile au cœur d'une relation avec ceux qui ne partagent pas la foi chrétienne. Elle est mise sous le patronage missionnaire de sainte Thérèse de Lisieux. Dès le départ, des femmes proches de la spiritualité de Madeleine Delbrêl se joignent à ce courant missionnaire.

Le **1^{er} mars 1954**, Rome met fin à l'expérience des prêtres-ouvriers travaillant à temps plein. Mais, le **15 août 1954**, Pie XII signe la Constitution apostolique *Omnia ecclesiarum sollicitudo* et crée, non pas un diocèse, mais **la Mission de France**, une **prélature territoriale nullius** (ne relevant d'aucun diocèse), ayant donc son propre territoire (Pontigny) et son prélat ordinaire avec l'abbatiale comme cathédrale. Elle compte déjà 50 équipes dont trois en Algérie et Tunisie. L'Assemblée générale de septembre 1955 regroupe 200 prêtres. Une *Loi propre* est approuvée le 19 novembre 1955. En 1965 le concile Vatican II autorise à nouveau le travail professionnel pour les prêtres.

Après une période difficile (fermeture du Séminaire) la Mission de France reprend son élan. Dès **1976**, la prélature élargit son horizon en envoyant des prêtres à l'étranger : Cameroun, Tanzanie, Argentine, Égypte, Chine...etc. Des équipes spécialisées sont envoyées dans les milieux de la mer, du bâtiment, parmi les saisonniers (tourisme, agriculture). En **1986**, des équipes ouvertes aux laïcs se créent.

Le **18 juin 1988**, les évêques de France votent une nouvelle *Loi propre* conforme au nouveau code de droit canonique : « *La Mission de France a pour but de fournir aux ordinaires qui en manifestent le désir une contribution à l'effort missionnaire dans leur diocèse, en particulier pour faire face à des situations missionnaires auxquelles le clergé local ne peut répondre seul (...): elle constitue un corps missionnaire spécifique de ministres ordonnés au service de l'annonce de l'Évangile. Elle est un des signes par lesquels l'Église réalise une présence originale dans les milieux sociaux et culturels les plus étrangers à la foi en Jésus Christ.* » Une Commission épiscopale assiste le prélat dans le gouvernement de la Mission de France, au nom de la Conférence des évêques de France. Si « *seuls les ministres ordonnés sont membres de la Mission de France* », des fidèles laïcs continuent à être associés à la Mission de France pour être, avec les prêtres, collaborateurs de l'apostolat confié à la Mission de France.

En **1993** a lieu l'ordination du premier **diacre** marié.

En **2002** Mgr Georges Gilson donne naissance à la **Communauté Mission de France** dans laquelle chaque membre laïc s'engage avec la Mission de France, dans une équipe de mission, avec une lettre de mission, signé du prélat et de l'évêque diocésain concerné. L'équipe

La Mission de France en chiffres

94 équipes réparties dans **52 diocèses**

92 prêtres incardinés dans la Prélature Mission de France dont 19 en activité professionnelle et 6 prêtres au service de la Prélature

15 diacres incardinés ans la Prélature Mission de France

79 prêtres diocésains associés à la Prélature (Communauté Mission de France)

22 diacres diocésains associés à la Prélature (Communauté Mission de France)

Présence à **l'international** : Algérie, Maroc, Cambodge, Chine

383 laïcs engagés en équipes de mission (Communauté Mission de France)

233 laïcs associés à la vie des équipes

9 séminaristes en 2019-2020

2 candidats au diaconat permanent

30 participants à l'École pour la mission (parcours bibliques et théologiques)

Les champs missionnaires

Les champs missionnaires sont les lieux (territoires, institutions, lieu de travail, domaines d'activités) où les prêtres, diacres et laïcs en équipes de mission engagent le ministère apostolique et vivent la mission dans le dialogue et la rencontre avec nos contemporains :



- *Le monde de l'entreprise (industrie, services...)
- *Le monde de l'éducation (établissements scolaire, éducation spécialisée...)
- *Le monde de la santé (hôpital public, EHPAD, établissements médico-éducatifs...)
- *Le monde des prisons (aumônerie, personnel médicosocial...)
- *Le monde de la mer (foyers d'accueil des marins, réseau Stella Maris, Mission de la mer)
- *La recherche scientifique (biologie et physique ; groupe science et foi ; réseau Blaise Pascal)
- * Le rural (agriculture, élevage, engagements au CMR, CER)
- * Les quartiers populaires (habitat en cités, responsabilités paroissiales, présence au monde associatif)
- * L'international (engagement dans le dialogue interculturel et interreligieux à l'étranger)
- * Les migrants (engagements associatifs dans l'accueil et le soutien aux migrants)

- * SeDiRe (groupe « séparés divorcés remariés »)
- * Les familles (réflexion sur les questions de transmission)
- * L'écologie intégrale (création d'une nouvelle équipe avec des jeunes professionnels)

